

**NOM DU SITE : ZAC ETAMAT**  
**LOCALISATION : SAINT-EGREVE & LE FONTANIL-CORNILLON**

**DESCRIPTIF DU SITE**

Création d'une ZAC de 17,5ha localisée sur la commune de Saint-Egrève, sur la rive est de l'Isère, à 11km au nord-ouest de Grenoble. Cet aménagement est positionné stratégiquement à proximité d'infrastructures de communication majeures (A48, voie ferrée Lyon/Grenoble, RD1075) et de zones commerciales préexistantes.

3 secteurs distincts préalable au projet permettant sa mise en œuvre :

- Le secteur dit des abattoirs, localisé de part et d'autre de la rue des Abattoirs est composé d'activités diverses existantes
- Une ancienne zone agricole d'environ 2ha enclavée entre deux autres zones existantes au nord, au sud et à l'ouest
- une ancienne zone de terrains militaires d'environ 16ha démilitarisée en 2008

Le site est desservi par le carrefour San Marino qui fait partie intégrante du projet.



## ENJEUX EN MATIERE DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

Maîtrise de la pluie centennale ; traitement et stockage de l'eau pluviale par le végétal ; contrôle de pollution des écoulements.

EGSOL a mené une étude géotechnique qui a mis en lumière les coefficients d'infiltrations du site à partir de l'indice de Montana.

L'étude loi sur l'Eau réalisée par EGIS France dans le cadre du projet prévoit pour la voirie publique de mettre en place des noues paysagères et des grilles avaloires.

Pour la partie privatisée il sera imposé l'installation de bac de rétention, de noues paysagères ou de trachées drainantes.

Distinction eaux pluviales de chaussées et eaux pluviales « propres »	Mise en place de noues paysagères pour décantation de la pollution chronique et stockage de la pollution accidentelle afin de faciliter l'infiltration de l'eau dans le terrain naturel En sus, disposition d'un système de vanne permettant la coupure de la noue en cas de pollution accidentelle.
Optimisation des surfaces non imperméabilisées	50% du site est végétal donc perméable avec filtrage des polluants qui permettent le rejet dans les terrains perméables
Mise en place d'ouvrages robustes « autonomes », et pérennes favorisant une maîtrise des coûts de gestion	Mise en place des noues permettant la décontamination naturelle de l'eau pluviale d'écoulement (phyto-remédiation) alternative au tout tuyau Sur parcelles privées bassins de stockage filtrant à hydrocarbure

### ÉTAT D'AVANCEMENT :

**27 mai 2011** : création de la ZAC et concession à Isère Aménagement jusqu'en juillet 2019

**14 décembre 2012** : réalisation de la ZAC

**2013 / 2017** : travaux et commercialisation

### GOUVERNANCE

Qui met en œuvre ?	Maîtrise d'ouvrage : Grenoble-Alpes Métropole Maîtrise d'œuvre : EGIS France, AKTIS
Qui gère ?	Privés : A. Raymond (5,3ha - mars 2013) Leroy Merlin (4,7ha - février 2016) Pôle restauration carrefour Property (0,8ha - décembre 2016) Gestion partagée des ouvrages entre la commune et la Métro
Qui est propriétaire in fine ?	Les espaces publics (voirie, espaces verts, gestion EP) est Isère Aménagement Le Carrefour San Marino a été rétrocédé par le Département à la Métro
Quelle interaction entre les différents acteurs public/privé ?	Privés pour les activités et zone de restauration Publique pour voiries et carrefour d'accès

## INDICATEURS DE REUSSITE DU PROJET

### LA CONCILIATION DES ENJEUX DE CHAQUE ACTEURS DE LA GESTION DE L'EAU ET DE L'URBANISME

Police de l'eau : prescriptions sur la qualité des rejets, la gestion des pluies fréquentes et exceptionnelles	Le dossier de l'eau de 2011 prévoit une gestion complète des rejets et de leurs qualités selon les différents espaces de la ZAC Les pluies fréquentes et exceptionnelles ont aussi été étudiées, les ouvrages répondent aux différentes intensités envisagées
Assainissement : maintien de la capacité des réseaux pour les pluies fréquentes et facilité d'entretien des ouvrages de raccordement	Le réseau a été conçu entièrement en séparatif
Promoteur/aménageur : limiter l'emprise des ouvrages afin de réduire le coût du foncier et optimiser la revente ultérieure	Multifonctionnalité (paysagère, mode doux, gestion des eaux pluviales)
Collectivités et PLU(i): concevoir des ouvrages qui permettent la mutualisation des fonctions ou usages, dans un souci d'optimisation de l'espace et d'intégration paysagère et urbaine. Intégration des eaux pluviales dans le document d'urbanisme	Intégrer l'écoulement des eaux pluviales dans le réseau collecteur à l'aide de tout dispositif mis en place à cet égard Mixité fonctionnelle entre activités implantées sur le site, cadre de vie et modes de transports (doux et durs). Et aménagements paysagers (noues paysagères et végétalisation des parkings)
Entretien des ouvrages : garantir la possibilité d'un entretien aisé	Noues paysagées et espaces verts sur les îlots du carrefour San Marino gérés par la commune Réseaux des EP de la voirie, ouvrages en amont des zones d'expansion et des ouvrages de surverse sont gérés par la Métro
Tous les acteurs ainsi que les usagers : sensibilisation à une inondation temporaire	Non

### L'INTEGRATION DES ENJEUX POUR CONTRIBUER A LA MULTIFONCTIONNALITE DE L'OUVRAGE

Biodiversité : principe de la « nature en ville » avec la mise en place d'une trame végétale de qualité	Mise en place d'essences végétales variées le long de la noue, dans les zones de parking et sur le carrefour San Marino
Paysage : amélioration du cadre de vie pour les habitants	Végétalisation du site et réaménagement paysager du carrefour San Marino Développement des mobilités douces avec les voies vertes (cycle, piéton) lien avec transport en commun
Changement climatique : réduction des effets de la minéralisation sur les îlots de chaleur urbain	Présence de noues végétalisées et d'un bassin en eau sur le carrefour San Marino
Aspect Sanitaire : adaptation des ouvrages afin d'éviter les proliférations de nuisibles, les chutes, ...	Bonne gestion à prévoir de la zone en eau du bassin de San Marino et bon entretien à prévoir des avaloirs

## CONCLUSION

<b>Points Positifs</b>	<b>Axes d'amélioration</b>
<p>Réel effort de cadre de vie avec zone d'activité et aménagement du carrefour San Marino végétalisés avec une utilisation de matériaux de qualité</p> <p>Bon calibrage des noues végétalisées ainsi que des avaloirs permettant une régulation des eaux pluviales en cas de grosse pluie</p>	<p>Communication sur la gestion des eaux et de l'impact positif sur la biodiversité et la réduction des ilots de chaleur (panneaux,...).</p>

